Envoyé en préfecture le 17/07/2026
Reçu en préfecture le 17/07/2026
Publié le
ID : 037-213700032-20260625-26_117-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AMBOISE

Séance du 25 juin 2026

Délibération n° 26-117

Date de la convocation : le 19 juin 2026
Nombre de membres en exercice : 33
Nombre de présents : 26
Nombre de votants : 33
Ayant donné procuration : 7
Absents excusés : 7
Absents : 0

L'an deux mille vingt-six, le vingt-cinq juin, le Conseil Municipal de la Commune d'Amboise, dûment convoqué par le Maire s'est assemblé à la salle des fêtes Francis Poulenc, avenue des Martyrs de la Résistance, à Amboise, sous la présidence de Monsieur Brice RAVIER, Maire d'Amboise.

Étaient présents : M. Brice RAVIER, Mme Myriam SANTACANA, M. Alain DESHAYES, Mme Sandra GUICHARD, M. Lionel CHISSON, Mme Chantal ALEXANDRE, Mme Evelyne LAUNAY, Mme Karine ROUMANEIX, , M. Lionel LEVHA, Mme Régine FAVIA, Mme Sylvie GÉRARD, Mme Isabelle GAUDRON, Mme Marie-France MORCHOISNE, M. Ahmet BOZDAG, Mme Nolwenn VAILLANT, M. Alexis BOSSARD, Mme Natacha DESSON, M. Thomas SORET, Mme Mouna ESSAOUARI, Mme Evelyne LATAPY, M. Jean-François BOURDIN, Mme Astrid CAILLE, M. Joël ASSI-ALLET, Mme Sophie PARISIS, M. Maxime MAINTIER, M. Joffrey POINTLANE.

Étaient excusés : M. Jean CORNUAULT donne pouvoir à M. Alain DESHAYES, M. Johnny VERCOUILLIE donne pouvoir à M. Alexis BOSSARD, M. Sylvain GREVEDON donne pouvoir à Mme Myriam SANTACANA, M. Luc FAVIA donne pouvoir à M. Lionel CHISSON, M. Yves AGUITON donne pouvoir à M. Brice RAVIER, M. Philippe LAVILLE donne pouvoir à M. Maxime MAINTIER, Mme Rachel MALNOURY donne pouvoir à Mme Natacha DESSON.

Secrétaire de Séance : Mme Chantal ALEXANDRE.

OBJET : SPORTS

Mise à jour de la liste des associations amboisiennes ou organismes d'utilité publique utilisateurs à titre gratuit des salles de la Maison des Associations, de la Citoyenneté et de la transition Ecologique

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2121-29 indiquant que le Conseil Municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune ;

Envoyé en préfecture le 17/07/2026
Reçu en préfecture le 17/07/2026
Publié le
ID : 037-213700032-20260625-26_117-DE

Vu la convention type approuvée en conseil municipal du 9 avril 2026 annexée à la présente ;
Vu l'avis de la commission Sports Citoyenneté Vie Associative du 16 juin 2026 ;

Considérant les nombreuses demandes au cours de l'année des différentes associations de bénéficier de salles de la Maison des Associations, de la Citoyenneté et de la transition Ecologique ;

Considérant la mise à jour de la liste des associations amboisiennes ou organismes d'utilité publique annexée pouvant bénéficier d'une mise à disposition gratuite telle qu'annexée ;

Considérant l'intérêt général qui prévaut à mettre gratuitement les biens communaux à disposition des associations amboisiennes ou organismes d'utilité publique afin de favoriser notamment le développement de l'entraide associative sur le territoire ;

Considérant la volonté de soutenir le tissu associatif local en offrant aux associations amboisiennes un espace adapté pour leurs activités et réunions, afin de favoriser la vie associative, renforcer les liens sociaux et promouvoir l'engagement citoyen, contribuant ainsi au dynamisme et à la cohésion sociale de la ville d'Amboise.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- D'approuver la mise à jour de la liste des associations amboisiennes ou organismes d'utilité publique utilisatrice à titre gratuit des salles de la Maison des Associations, de la Citoyenneté et de la Transition Ecologique,
- D'autoriser le Maire ou son représentant à signer les conventions avec les associations amboisiennes ou organismes d'utilité publique.

POUR : 33 (M. Brice RAVIER, Mme Myriam SANTACANA, M. Alain DESHAYES, Mme Sandra GUICHARD, M. Lionel CHISSON, Mme Chantal ALEXANDRE, M. Jean CORNUAULT, Mme Evelyne LAUNAY, M. Johnny VERCOUILLIE, Mme Karine ROUMANEIX, M. Sylvain GREVEDON, M. Luc FAVIA, M. Lionel LEVHA, M. Yves AGUITON, Mme Régine FAVIA, Mme Sylvie GÉRARD, Mme Isabelle GAUDRON, Mme Marie-France MORCHOISNE, M. Ahmet BOZDAG, Mme Nolwenn VAILLANT, M. Alexis BOSSARD, Mme Natacha DESSON, M. Thomas SORET, Mme Mouna ESSAOUARI, Mme Evelyne LATAPY, M. Philippe LAVILLE, M. Jean-François BOURDIN, Mme Astrid CAILLE, M. Joël ASSI-ALLET, Mme Sophie PARISIS, Mme Rachel MALNOURY, M. Maxime MAINTIER, M. Joffrey POINTLANE)
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

POUR EXTRAIT CONFORME,

La secrétaire de séance,

Maire d'Amboise
Brice RAVIER

Signé électroniquement par : Chantal ALEXANDRE
Date de signature : 17/07/2026
Qualité : Amboise - 5ème Adjointe

Signé électroniquement par : Brice RAVIER
Date de signature : 17/07/2026
Qualité : Amboise - Maire

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Orléans dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (238 rue de la Bretonnerie- 45057 Orléans) ou par l'application Télérecours : https://citoyens.telerecours.fr